SILKRON HT ACET TIXO BL 300ML
Code: 54323

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Description commercial: SILKRON HT ACET TIXO BL 300ML
Code: 54323

1.2 Utilisations prévues: Adhésif. Seulement pour usage industriel.

1.3 Entreprise: KRAFFT, S.L. UNIPERSONAL
Carretera de Urnieta, s/nº - Apartado 14 - 20140 - Andoain (Gipuzkoa)
Téléphone: +34 943 410400 - Fax: +34 943 410440 - msds@krafft.es

1.4 Téléphone d'appel d'urgence: +34 943 410400 (8:00-17:00 h.) (heures ouvrables)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification CE:
Ce produit n'est pas considéré dangereux, d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

2.2 Effets néfastes: Voir rubrique 11.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Description chimique:
Mastic de silicone.

3.2 Composants dangereux:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

2,5 < 10 %	Éthyltriacétoxisilane R14 | C:R34	EC 241-677-4 CAS 17689-77-9	Autoclassifiée

Pour plus d'informations, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

- **Pré-régistre REACH:** Tous les composants de cette préparation, sont inclus dans la liste des substances pré-registrées, publié par l'Agence européenne des produits chimiques' (ECHA), d'accord avec l'Article 28 du Règlement (CE) nr. 1907/2006.
Information additionnelle: http://apps.echa.europa.eu/preregistered/pre-registered-sub.aspx

4. PREMIERS SECOURS



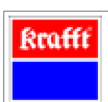
En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Téléphone d'urgence pour premiers secours: +34 91 5620420 (Instituto Nacional de Toxicología).

4.1 Par inhalation:
S'il y a des symptômes, porter l'affecté au grand air.

4.2 Par contact avec la peau:
Oter les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants.

4.3 Par contact avec les yeux:
Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant, en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

4.4 Par ingestion:
En cas d'ingestion, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

Poudres spécifiques ou CO2. Ne jamais utiliser d'eau.

5.2 Dangers particuliers:

Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, formaldéhyde. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Protection des intervenants:

Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.

5.4 Autres recommandations:

Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles:

Éliminer les possibles sources d'ignition et s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi comme du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 Méthodes de nettoyage:

Ne jamais verser de l'eau dans ce produit. Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Éviter l'emploi de solvants. Garder les restes dans un conteneur fermé. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour la manipulation:

Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.

- Recommandations générales: Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.

- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion: Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer.

- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques: Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'application et séchage. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

7.2 Conditions de stockage:

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.1.

- Classe de magasin : D'après les dispositions en vigueur.
- Temps de stockage : 12. mois
- Températures : min: 5. ºC, max: 40. ºC

- Matières incompatibles: Conserver à l'écart de l'eau, acides, matières basiques, amines.

- Type d'emballage: Selon réglementations en vigueur.

- Quantités limites, d'après la Directive 96/82/CE~2003/105/CE (Seveso III):
  Non applicable.

7.3 Utilisations particulières:

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes aux indiquées pour l'usage de ce produit.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 98/24/CE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Non disponible.

8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle, Directive 89/686/CEE:

Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en-dessous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

- Protection respiratoire:

- Masque:

Masque avec des filtres pour gaz et vapeurs (EN141). Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, d'accord avec les spécifications du fabricant des filtres.

- Protection des yeux et du visage:

Installer des fontaines oculaires d'émergence dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Lunettes: Conseillable.
- Écran facial: Non.

- Protection des mains et de la peau:

Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation.

- Gants:

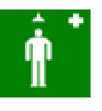
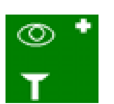
Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être d'accord avec le période d'utilisation prétendu. Il y à plusieurs facteurs (par example, la température), qu'ils font que dans la practique le période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inferieur au que est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

- Bottes: Non.
- Tablier: Non.
- Combinaison: Conseillable.

8.3 Contrôle de l'exposition relative à la protection de l'environnement:

Éviter tout déversement à l'environnement.



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique	:	Pâte.		
- Couleur	:	Blanc.		
- Odeur	:	Caractéristique		
- Point d'éclair	:	105.	ºC	
- Poids spécifique	:	1.19	g/cc	à 20ºC
- Solubilité dans l'eau	:	Inmiscible.	g/l	à 20ºC
- Température décomposition	:	150.	ºC	

Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter:

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

- Chaleur: Non applicable.
- Lumière: Non applicable.
- Air: Non applicable.
- Humidité: Éviter des conditions d'humidité extrêmes.
- Pression: Non applicable.
- Chocs: Non applicable.

10.2 Matières à éviter:

Possible réaction dangereuse avec l'eau, acides, matières basiques, amines.

10.3 Décomposition thermique:

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: formaldéhyde.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

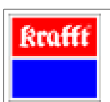
Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

11.1 Effets toxicologiques:

Non disponible

11.2 Dosages et concentrations létals de composants individuels :

	DL50 Oral mg/kg	DL50 Cutanée mg/kg	CL50 Inhalation mg/m3.4heures
Éthyltriacétoxisilane	> 2000. Rat	> 2000. Rat	



SILKRON HT ACET TIXO BL 300ML
Code: 54323

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

12.1 Écotoxicité:

de composants individuels :

Non disponible

12.2 Mobilité:

Non disponible.

- Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.
- Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Émissions atmosphériques: Non applicable.

12.3 Persistance et dégradabilité:

Non disponible.

12.4 Potentiel de bioaccumulation:

Non disponible.

12.5 Résultats de l'evaluation PBT:

Non disponible.

12.6 Autres effets nocifs:

Non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÈLIMINATION

13.1 Manipulation de résidus:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

13.2 Élimination d'emballages souillés, Directive 94/62/CE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

13.3 Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementacions locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport par route (ADR 2009): Transport par chemin de fer (RID 2009):	:	Exempt
14.2 Transport voie maritime (IMDG 34-08):	:	Exempt
14.3 Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2008):	:	Exempt

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Etiquetage CE:

Ce produit ne requièrt pas de pictogrammes, d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

- Phrases R: Aucune.

- Phrases S:
  S30 Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

- Phrases P:
  P101 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

- Composants dangereux: Aucun.

15.2 Restrictions à la commercialisation et l'utilisation, Directive 76/769/CEE:

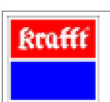
Non applicable.

15.3 Autres législations CE:

Non applicable

15.4 Autres législations:

Non disponible



SILKRON HT ACET TIXO BL 300ML
Code: 54323

16. AUTRES DONNÉES

Texte integral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R14 Réagit violemment au contact de l'eau. R34 Provoque des brûlures.

Législations sur Fiches de Données de Sécurité:

Fiche de Données de Sécurité en accord avec l'Annex II du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH).

Principales sources bibliographiques:

· European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, http://ecb.jrc.ec.europa.eu/existing-chemicals/

Histoire:

Vérsion:	Date de révision:	Date d'impression:
2	16/04/2010	16/04/2010